



## Assemblée des États Parties

Distr. limitée  
13 août 2003  
Français  
Original: anglais

---

### Deuxième session

New York

8-12 septembre 2003

## Élection du Procureur adjoint de la Cour pénale internationale

### Note du Secrétariat

1. Aux termes du paragraphe 4 de l'article 42 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et du paragraphe 32 de la résolution ICC-ASP/I/Res.2 de l'Assemblée des États parties, relative aux modalités de présentation de candidatures et d'élection aux sièges de juge, de Procureur et de procureurs adjoints de la Cour, le Procureur présente trois candidats pour chaque poste de procureur adjoint à pourvoir.
2. Dans une lettre datée du 11 août 2003, le Procureur de la Cour a communiqué au Président de l'Assemblée des États parties les noms des trois candidats qu'il présentait pour le poste de procureur adjoint (voir annexe), à savoir :
  - Serge Brammertz (Belgique)
  - Hassan Babacarr Jallow (Gambie)
  - Vladimir Tochilovsky (Ukraine)
3. La lettre décrit également la procédure suivie pour la sélection des candidats (voir annexe, appendice I) et expose les qualifications des candidats (voir annexe, appendice II), présentés en application du paragraphe 33 de la résolution susmentionnée.
4. Aux termes du paragraphe 37 de cette même résolution, les procédures prévues pour l'élection du Procureur à la section E de ladite résolution s'appliquent *mutatis mutandis* à l'élection de tout procureur adjoint.



## Annexe

### **Lettre datée du 11 août 2003, adressée au Président de l'Assemblée des États parties du Statut de Rome de la Cour pénale internationale par le Procureur de la Cour**

J'ai l'honneur de vous informer, en votre qualité de Président de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, que la procédure de sélection des candidats aux fins de l'élection au poste de procureur adjoint (Enquêtes) est achevée.

Les personnes dont la candidature est présentée ci-après ont été choisies parmi les 130 personnes originaires de 47 pays, États parties ou non, qui avaient fait acte de candidature. Ce chiffre s'explique par l'appel de candidatures largement diffusé sur le site Web de la Cour et par ailleurs avec le concours du Secrétariat de l'Assemblée des États parties, ce dont il convient de le remercier. Le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale a adressé des lettres à tous les chefs de mission des États parties accrédités auprès du Royaume des Pays-Bas ainsi qu'aux représentants des autres États parties non représentés auprès de lui par une mission, à l'équipe de travail des Pays-Bas chargée de la Cour, à l'Association internationale des magistrats du parquet et à la Coalition pour la Cour pénale internationale pour les informer de l'appel de candidatures. Cet appel a été également évoqué au cours d'une conférence de presse tenue par mon bureau le 16 juillet 2003 à La Haye, et dans un communiqué de presse paru la veille.

Il s'agissait par cette large publicité de susciter la candidature des femmes et des hommes les plus qualifiés représentant toutes les régions et tous les systèmes juridiques du monde. De fait, un grand nombre de candidats remarquables ont postulé (pour plus de détails voir l'appendice I). Malheureusement, les femmes n'ont pas été nombreuses à postuler, et les différents systèmes juridiques et régions n'étaient pas tous suffisamment représentés. J'encourage les États, organisations et associations professionnelles à m'aider à parvenir à un meilleur équilibre à l'occasion de futurs appels de candidatures.

Après avoir examiné tous les dossiers, j'ai convoqué pour entretiens 14 des candidats. Le Procureur du TPIY et du TPIR, Mme Carla Del Ponte, et moi-même nous sommes entretenus avec 12 de ces candidats au siège de la Cour le 30 juillet 2003. J'ai moi-même par la suite procédé à deux autres entretiens. La dernière étape, de choix difficile, mais extrêmement important, des trois candidats à proposer à l'Assemblée a consisté dans une deuxième série d'entretiens que j'ai eus avec les six candidats présélectionnés. Avant de prendre ma décision, j'ai consulté Mme Louise Arbour et M. Richard Goldstone, anciens Procureurs du TPIY et du TPIR.

Après mûre réflexion, et conformément aux dispositions du paragraphe 4 de l'article 42 du Statut de Rome, j'ai décidé de présenter la candidature de MM. Serge Brammertz, Hassan Bubacarr Jallow et Vladimir Tochilovsky au poste de procureur adjoint (Enquêtes). Je vous serais obligé, Monsieur le Président, de bien vouloir transmettre les noms des candidats ainsi proposés à l'Assemblée des États parties pour examen à sa deuxième session en septembre 2003. Les candidats ne sont pas présentés selon un quelconque ordre de préférence, l'Assemblée devant pouvoir

exercer la prérogative qui lui appartient de choisir. Tous les trois candidats justifient d'une expérience étendue et reconnue en matière de poursuites pénales et satisfont pleinement aux strictes prescriptions du Statut.

M. Serge Brammertz est Procureur fédéral du Royaume de Belgique. Magistrat du parquet depuis plus de 14 ans, il exerce aujourd'hui les plus hautes fonctions en cette qualité dans son pays. Chargé de la coordination de l'ensemble des enquêtes internes et internationales touchant la criminalité organisée, le terrorisme et les violations du droit international humanitaire, il a également concouru à la création d'un réseau de procureurs européens et joue un rôle de premier plan dans la coopération entre la Belgique et d'autres pays, ainsi qu'avec des institutions et tribunaux internationaux. M. Brammertz est titulaire d'un doctorat de l'Université Albert Ludwigs de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne) sur la coopération transfrontalière entre services de police.

À son expérience internationale, M. Hassan Bubacarr Jallow allie une longue carrière de procureur et de juge en Gambie. Il a exercé dans son pays les fonctions d'Attorney général et de Ministre de la justice pendant 10 ans et celles de juge à la Cour suprême pendant quatre ans. Il a été membre du Groupe d'experts qui, à la demande du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a procédé en 2002 à l'évaluation judiciaire du fonctionnement du TPIY et du TPIR et a formulé des recommandations sur les moyens d'en améliorer l'efficacité. En le nommant juge de la Chambre d'appel du Tribunal spécial pour la Sierra Leone et juge *ad litem* du TPIY, la communauté internationale a reconnu ses mérites. Membre du Tribunal administratif du Secrétariat du Commonwealth, il est titulaire d'une maîtrise de droit de l'University College de Londres (Royaume-Uni).

Membre du Bureau du Procureur du TPIY, M. Vladimir Tochilovsky s'y est occupé des enquêtes et des poursuites. Il y exerce actuellement les fonctions d'avocat général. Il a exercé pendant 15 ans en Ukraine les fonctions de procureur de district et de substitut du procureur de région, et est titulaire d'un doctorat (poursuites et procédure pénales) de l'Université nationale Taras Shevchenko de Kiev (Ukraine). Il a vu la CPI faire ses premiers pas en tant que représentant officiel du TPIY au Comité préparatoire pour la création d'une cour criminelle internationale et à la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale et en qualité d'expert consulté par le Bureau du Procureur de la CPI sur un certain nombre de questions avant mon entrée en fonctions.

Les curriculum vitae des candidats présentés sont joints à la présente lettre (appendice II) pour examen par l'Assemblée. Une description détaillée de la procédure de sélection figure à l'appendice I.

Afin de m'assurer que les candidats présentés pour le poste de procureur adjoint (Enquêtes) possédaient une parfaite intelligence des questions auxquelles le Bureau du Procureur, et la Division des enquêtes en particulier, doivent faire face, je les ai invités à venir travailler pendant deux journées dans mon bureau avec mes collaborateurs avant la prochaine deuxième session de l'Assemblée des États parties. Par conséquent, non seulement ils justifient des compétences professionnelles et des qualités personnelles requises, mais ils sont mieux au fait des difficultés qui les attendent.

Permettez-moi, enfin, de dire quelques mots du mandat du Procureur adjoint qui va être nommé. Aux termes du paragraphe 4 de l'article 42 du Statut, le

Procureur adjoint (Enquêtes) exerce ses fonctions pendant neuf ans. Toutefois, le Statut autorise l'Assemblée des États parties à décider d'un mandat plus court. Il m'apparaît hautement souhaitable que l'Assemblée procède comme elle l'a fait lors de l'élection des juges de la Cour, dont les mandats ont été échelonnés dans le temps conformément au paragraphe 9 b) de l'article 36 du Statut. Je recommande donc que le Procureur adjoint (Enquêtes) soit nommé pour une période de six ans, de sorte que la fin de son mandat ne coïncide pas avec celle de mon propre mandat, et ce afin de pourvoir à la continuité de fonctionnement du Bureau et de conserver la mémoire institutionnelle au sein de l'équipe de direction.

Le Procureur  
(*Signé*) Luis **Moreno-Ocampo**

## Appendice I

### **Description de la procédure suivie à l'occasion de la sélection des candidats à présenter pour le poste de procureur adjoint (Enquêtes) au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale**

#### **I. Publication de l'avis de vacance de poste**

L'avis de vacance pour le poste de procureur adjoint (Enquêtes) au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale a été publié sur le site Web de la Cour le 27 juin 2003 dans les deux langues de travail de la Cour. Initialement fixée au 20 juillet 2003, la date limite pour le dépôt des candidatures a été prorogée à deux reprises de sorte que l'avis demeure valable le temps nécessaire pour susciter la candidature de personnes qualifiées dans les différentes régions du monde. La date limite définitive a été fixée au 28 juillet 2003.

L'avis de vacance de poste a été également annoncé lors d'une conférence de presse tenue au Bureau du Procureur le 30 juin 2003. Il a ensuite été reproduit dans un communiqué de presse du Bureau du Procureur en date du 15 juillet 2003, consacré aux communications adressées au Bureau depuis juillet 2002, puis évoqué de nouveau par le Procureur lors d'une nouvelle conférence de presse le 16 juillet 2003.

Le 25 juin 2003, le Secrétaire de l'Assemblée des États parties, auquel le Bureau du Procureur est particulièrement reconnaissant de son concours, a fait distribuer un appel de candidatures. Les missions diplomatiques des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale en ont été également informées. Le Procureur, M. Luis Moreno-Ocampo, a adressé une lettre à tous les chefs de mission des États parties accrédités auprès du Royaume des Pays-Bas, aux représentants d'autres États parties n'ayant pas de mission auprès de ce pays et à l'équipe de travail des Pays-Bas pour la Cour pénale internationale.

Des appels de candidature ont également été adressés au Secrétaire général de l'Association internationale des magistrats du parquet et à la Coalition pour la Cour pénale internationale.

#### **II. Analyse statistique des candidatures reçues**

Au total, il y a eu 130 candidatures au poste de procureur adjoint (Enquêtes), qui se répartissaient comme suit selon le sexe, le pays de nationalité (partie au Statut ou non) et l'origine géographique :

<b>Nombre total de candidatures reçues</b>	<b>130</b>	
	<i>Pourcentage du total</i>	<i>Pourcentage Total partiel du total partiel</i>
Candidatures féminines	27	(20)
Candidatures masculines	103	(80)
Candidats ressortissants d'un État partie	110	(85)
Femmes		23 (21)
Hommes		87 (79)
Candidats ressortissants d'un État non partie	20	(15)
Femmes		4 (24)
Hommes		16 (76)
Candidats originaires d'Afrique	29	(22)
Candidats originaires d'Asie	4	(3)
Candidats originaires d'Europe orientale	11	(8,5)
Candidats originaires d'Amérique latine et des Caraïbes	8	(6,5)
Candidats originaires d'Europe de l'Ouest et autres États	78	(60)

### III. Conduite des entretiens

Les candidatures au poste de procureur adjoint ont fait l'objet d'un examen attentif. Il s'agissait de s'assurer que les candidats satisfaisaient aux conditions énoncées au paragraphe 3 de l'article 42 du Statut de Rome, compte tenu également des attributions et responsabilités attachées à la fonction telles qu'elles ressortent de l'avis de vacance de poste

Le Procureur de la Cour a retenu 14 candidats, qui ont été invités chacun à se rendre au siège de la Cour pour un entretien. La liste de ces candidats se décomposait comme suit selon le sexe, le pays de nationalité (partie au Statut ou non) et l'origine géographique:

<b>Nombre total de candidats invités à un entretien</b> . . . . .	<b>14</b>
Femmes . . . . .	2
Hommes . . . . .	12
Candidats ressortissants d'un État partie . . . . .	12
Candidats ressortissants d'un État non partie . . . . .	2
Candidats originaires d'Afrique . . . . .	3
Candidats originaires d'Asie . . . . .	0
Candidats originaires d'Europe orientale . . . . .	2
Candidats originaires d'Amérique latine et des Caraïbes . . . . .	0
Candidats originaires d'Europe de l'Ouest et autres États . . . . .	9

La première série d'entretiens s'est déroulée au siège de la Cour le 30 juillet 2003. Les entretiens ont été menés par M. Luis Moreno-Ocampo, Procureur de la Cour pénale internationale et Mme Carla Del Ponte, Procureur du TPIY et du TPIR. Douze candidats au total ont été interviewés au cours de cette journée, dont un par téléphone. M. Moreno-Ocampo s'est par la suite entretenu avec deux autres candidats.

Le Procureur de la Cour pénale internationale a ensuite établi une liste restreinte de six candidats, qui ont été invités chacun à un deuxième entretien. Ces candidats ont été interviewés, en personne ou par téléphone, entre les 2 et 4 août 2003. Le Procureur a alors consulté Mme Louise Arbour et M. Richard Goldstone, anciens Procureurs du TPIY et du TPIR, après quoi il a décidé de présenter la candidature de MM. Serge Brammertz (Belgique), Hassan Bubacarr Jallow (Gambie) et Vladimir Tochilovsky (Ukraine) au poste de procureur adjoint (Enquêtes).

## Appendice II

### Liste alphabétique et notice biographique<sup>1</sup> des candidats présentés pour le poste de procureur adjoint (Enquêtes) au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale

#### 1. Brammertz, Serge (Belgique)

##### Notice biographique

Né le 17 février 1962  
à Eupen (Belgique)

##### Qualifications

- 1980-1985 Études et diplômes de droit de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, Belgique (mention très bien).
- 1989-1991 Diplômes de criminologie de la Faculté de criminologie de l'Université de Liège, Belgique (mention très bien).
- 1993-1998 Doctorat en droit de l'Université Albert Ludwigs de Friburg-en-Brisgau, Allemagne;  
Sujet de la thèse « Coopération transfrontalière des services de police »  
(doctorat obtenu avec les félicitations du jury).

##### Connaissances linguistiques

Français, allemand, néerlandais, anglais: Bonne connaissance  
Espagnol: Connaissance de base

##### Expérience professionnelle

- 1985-1989 Avocat aux barreaux de Verviers et d'Eupen.
- 1989-1996 Substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de première instance d'Eupen.
- 1996-1997 Premier substitut du Procureur du Roi près ce même tribunal.
- 1999 à ce jour Substitut du Procureur général près la Cour d'appel de Liège (détaché auprès du Bureau du Procureur national).
- 1997-2002 Procureur national, 2002.
- 2002 à ce jour Procureur fédéral du Royaume de Belgique.

##### Postes universitaires

- 1991-1993 Assistant de recherche à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve; Département de droit pénal et de criminologie (auprès du professeur docteur Françoise Tulkens).

---

<sup>1</sup> Telles que présentées par les candidats au poste de procureur adjoint (Enquêtes).



1996-2001	Assistant scientifique à l'Université de Liège.
2001	Professeur à l'Université de Liège; chargé de cours sur la coopération entre les services de police et les services judiciaires dans un contexte international – instruments et enjeux.

### **Participation à des commissions en qualité d'expert**

- Expert au Conseil de l'Europe dans le cadre de programmes de formation sur la lutte contre la criminalité organisée et la corruption, programmes Octopus et Paco; commissions en Albanie, Slovaquie et Bulgarie.
- Expert national dans le cadre de l'action conjointe du Conseil de l'Europe relative à l'établissement d'un mécanisme pour l'évaluation et l'application à l'échelon national des initiatives internationales en matière de lutte contre le crime organisé; commissions en Irlande et au Danemark.
- Expert national auprès de la Commission européenne dans le cadre des travaux de commissions chargées de la justice et des affaires intérieures; expert spécialisé dans la lutte contre la fraude et la corruption; commissions en Slovaquie et en Lituanie.
- Expert auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en ce qui concerne la lutte contre la traite d'êtres humains; commissions en Europe centrale et dans les Balkans.

### **Conférences internationales**

Intervenant lors de nombreuses conférences internationales sur la criminalité organisée et les mécanismes de coopération internationale, en particulier les conférences ci-après :

- Vienne, 21 octobre 1998, conférence internationale organisée par Interpol sur la traite des femmes, communication intitulée: « La traite des femmes – situation légale et expérience belge ».
- Bratislava, 29 septembre 1999, séminaire organisé par le Conseil de l'Europe sur le thème « coopération avec les organismes de justice pénale et protection des plaideurs vulnérables », communication intitulée: « Protection des témoins et coopération internationale ».
- Trèves, 15 octobre 1999, séminaire organisé par l'Europäische Rechtsakademie Trier; « Auf dem Weg zu einem Europäischen Rechtsraum; die justizielle Zusammenarbeit in Strafsachen in Europa » (Espace juridique européen : coopération juridique en matière d'affaires pénales en Europe), communication intitulée : « Das Europäische Justizielle Netz » (Le Réseau judiciaire européen).
- Rome, 26 janvier 2000, conférence organisée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la Commission européenne sur le thème « gestion des migrations et coopération : les Balkans »; communication intitulée : « La traite des êtres humains et l'immigration clandestine ».
- Bruxelles, 7 décembre 1999, conférence organisée par l'Institut d'études européennes de l'Université de Bruxelles sur le thème « L'espace judiciaire

pénal européen après Tampere », communication intitulée : « La création d'Eurojust et d'un parquet européen ».

- Budapest, 7 avril 2000, conférence organisée par l'OIM et la Commission européenne sur le thème « gestion des migrations et coopération : Europe centrale et orientale », communication intitulée: « Trafficking in human beings; case studies » (La traite d'êtres humains; études de cas).
- Séoul, 3 mai 2000, Réunion Asie-Europe des services chargés de faire appliquer les lois relatives à la protection de l'enfance sur le thème « Coopération pour la protection de l'enfance », communication intitulée : « Sexual abuse and trafficking of children » (Exploitation sexuelle et traite des enfants).
- Sao Paulo, 21 septembre 2000, premier Congrès mondial des magistrats du parquet; communication intitulée: « Ministère public/services de police : La recherche d'un nouvel équilibre en matière de coopération internationale ».
- Paris, 17 novembre 2000, conférence organisée par le Comité contre l'esclavage moderne sur le thème « Esclavage moderne et trafic d'êtres humains, quelles approches européennes? », communication intitulée : « La politique belge en matière de lutte contre la traite des êtres humains ».
- Prague, 5 décembre 2000, séminaire organisé par le Ministère de l'intérieur français sur le recrutement aux fins de prostitution en Europe centrale, communication intitulée : « Police/justice : l'approche belge dans la lutte contre la traite des êtres humains ».
- Gand, 25 janvier 2001, conférence organisée par le Gouvernement belge sur le thème « Stratégies des États-Unis et de l'Union européenne en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée », communication intitulée : « Transborder operational activities » (Activités opérationnelles transfrontalières).
- Vienne, 8 mars 2001, Internationales Symposium für Richter und Staatsanwälte, « Auf dem Weg zu einem europäischen Rechtsraum – die Zusammenarbeit in Strafsachen in Europa » (Vers un espace juridique européen – Coopération en matière d'affaires criminelles en Europe), communication intitulée : « Das Europäische Justizielle Netzwerk » (Le Réseau judiciaire européen).
- Bruxelles, 20 septembre 2002, « Conférence européenne sur la prévention et l'élimination de la traite d'êtres humains », rapporteur du groupe de discussion « Coopération des services de police et des services judiciaires ».
- Bruxelles, 5 novembre 2002, Audition au Parlement européen, « Le livre vert de la commission sur la protection pénale des intérêts financiers communautaire et la création d'un procureur européen »; communication intitulée : « La relation entre le procureur européen et les autorités nationales ».
- Bucarest, 19 novembre 2002, conférence sur le parquet européen organisée par les procureurs chargés de la lutte contre la corruption en Roumanie et en Espagne, communication intitulée : « Les procureurs européens délégués, statut et fonctionnement ».

- Louvain-la-Neuve, 4 avril 2003, conférence organisée par l'Université catholique de Louvain-la-Neuve sur la lutte contre la criminalité organisée, communication intitulée : « La loi du 7 juillet 2002 relative à la protection des témoins menacés ».
- Brasilia, 5 juin 2003, conférence organisée par le parquet fédéral brésilien sur le thème « La lutte contre la criminalité organisée – protéger l'ordre démocratique », communication intitulée « The new structures of police and judicial cooperation in the European Union » (Le nouveau cadre de coopération policière et judiciaire au sein de l'Union européenne).
- Berlin, 28 juin 2003, conférence sur la Cour pénale internationale, communication intitulée : « Belgische Erfahrungen mit Strafverfahren wegen Völkerrechtsverbrechen » (L'expérience belge en matière de poursuite des infractions au droit international).

### Publications

Brammertz S., De Vresse S., Thys J., « Collaboration policière transfrontalière », étude réalisée sous la direction de Tulkens F. et Van Oustrive L., Ministère de l'intérieur, Services généraux de la police nationale, pub. Politeia, Bruxelles, 1993, 250 pages.

Brammertz S., Rambach P.H.M., « La loi allemande sur la lutte contre le trafic illégal de stupéfiants et d'autres formes de criminalité organisée (OrgKG) », *Revue de droit pénal et de criminologie*, juillet-août 1993, p. 707 à 726.

Brammertz S., Bourdoux G., « Das neue belgische Polizeiaufgabengesetz » (La nouvelle loi belge sur les responsabilités de la police), *Zeitschrift für die gesamte Strafrechtswissenschaft*, 2/1996, p. 397 à 415.

Bourdoux G., Brammertz S., « L'usage de la force et des armes à feu par les fonctionnaires de police de l'Eurégion Meuse-Rhin », *Revue de droit pénal et de criminologie*, avril 1995, p. 344 à 407.

Bourdoux G., Brammertz S., « Vuurwapengebruik door politie in de Euregio Maas-Rijn » (L'usage des armes à feu par les fonctionnaires de police de l'Eurégion Meuse-Rhin), *Delikt en Delinkwent*, octobre 1996, p. 771 à 798.

Brammertz S., Bourdoux G., « Schusswaffengebrauch durch Polizeibeamte an der deutsch-belgisch-niederländischen Grenze » (L'usage des armes à feu par les fonctionnaires de police sur la frontière entre l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas), *Die Polizei*, 2/1996, p. 33 à 42.

Brammertz S., « Le droit pénal international » (International Criminal Law), dans *Recueil de jurisprudence de procédure pénale*, sous la direction de Bosly H. D. et Masset A., La Charte, 1996.

Brammertz S., « Trafic de stupéfiants et valeur internationale des jugements répressifs à la lumière de Schengen », *Revue de droit pénal et de criminologie*, 11/1996, p. 1063 à 1081.

Brammertz S., « Schengen et la poursuite transfrontalière », *Vigiles, Revue de droit de police*, 1/1997, p. 1 à 21.

Brammertz S., « Rechtsprobleme der grenzüberschreitenden polizeilichen Zusammen-arbeit zwischen den Schengener Staaten » (Problèmes juridiques liés à la coopération transfrontalière en matière de police entre les États de Schengen), Schriftenreihe der Polizei-Führungsakademie, 1/97, p. 109 à 123.

Brammertz S., Rambach P., « Évolution récente en droit pénal et en procédure pénale en République fédérale d'Allemagne », *Revue de droit pénal et de criminologie*, 3/1998, p. 282 à 292.

Brammertz S., « Grenzüberschreitende polizeiliche Zusammenarbeit am Beispiel der Euregio Maas-Rhein » (Coopération transfrontalière en matière de police sur le modèle de l'Eurégion Meuse-Rhin), Friburg-en-Brisgau, pub. iuscrim, Max-Planck-Institut für Ausländisches und Internationales Strafrecht, 1999, 305 pages.

Brammertz S., « La recherche proactive en droit comparé et dans les instruments internationaux », Custodes, *Cahiers thématiques de la police et de la justice*, 1/1999, p. 127 à 143.

Brammertz S., « Liaisons dangereuses? Les officiers de liaison, maillon humain de la coopération policière internationale », Vigiles, *Revue de droit de police*, 3/2000, p. 76 à 88.

Brammertz S., « Eurojust : parquet européen de la première génération? » dans De Kerchove G., Weyembergh A., Vers un espace judiciaire pénal européen, Bruxelles, pub. ULB, 2000, p. 105 à 118.

Brammertz S., « Coopération policière – entraide judiciaire : la recherche d'un nouvel équilibre », Vigiles, *Revue de droit de police*, 1/2001, p. 8 à 18.

Brammertz S., Berthelet P., « Eurojust et le réseau judiciaire européen : concurrence ou complémentarité », *Revue de droit pénal et de criminologie*, avril 2002, p. 389 à 410.

Brammertz S., « La coopération judiciaire internationale », dans Poursuites pénales et extraterritorialité, La Charte, 2002, p. 127 à 151.

Brammertz S., « Cross-border operational activities » (Activités opérationnelles transfrontalières) dans De Ruyver B., Vermeulen G., Vander Beken T., Combating Transnational Organised Crime (Combattre la criminalité transnationale organisée, Anvers, Maklu, 2002, p. 133 à 155.

Brammertz S., « Les officiers de liaison bilatéraux : la nouvelle circulaire 2003 » Custodes 2/2003, p. 77 à 81.

### **Divers**

- Président de l'Unité administrative chargée de la coordination de la lutte contre les organisations sectaires dangereuses.
- Membre du Comité de gestion de la Section belge de l'Union internationale des magistrats.
- Membre de l'Association internationale des magistrats du parquet.
- Membre du comité de rédaction de la *Revue de droit pénal et de criminologie*.
- Membre des comités de rédaction de Custodes, *Cahiers thématiques de la police et de la justice*, et de Vigiles, *Revue de droit de police*.

- Président du Réseau judiciaire européen (Présidence belge de l'Union européenne – 2001).

## 2. Jallow, Hassan Bubacarr (Gambie)

### Notice biographique

Date de naissance : 14 août 1951  
Lieu de naissance : Bansang (Gambie)  
Nationalité : gambienne  
Connaissances linguistiques : Anglais, notions de français.

### Études

1. St. Augustine's High School, Banjul (Gambie), 1963-1969.
2. Gambia High School, Banjul (Gambie), 1969-1971.
3. Université de Dar es-Salaam (Tanzanie), 1973-1976.
4. Faculté de droit Nigerian Law School de Lagos, 1976-1977.
5. Université de Londres (University College), 1978-1979.

### Diplômes et expérience professionnelle

6. Licence en droit (LLB) avec mention très bien, Université de Dar es-Salaam (1976).
7. Avocat à Lagos (1977).
8. Maîtrise de droit public international, Université de Londres (1979).
9. Inscrit au barreau nigérian (1977).
10. Inscrit au barreau gambien (1977).
11. Avocat général près la Cour suprême de la République de Gambie et la Cour suprême de la République fédérale du Nigéria.

### Fonctions actuelles

Juge à la Chambre d'appel du Tribunal spécial pour la Sierra Leone (depuis 2002).

Juge *ad litem* du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (depuis 2000).

Membre du Tribunal arbitral du Secrétariat du Commonwealth (depuis 2000).

Consultant du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Secrétariat du Commonwealth en matière de réforme du droit, de droits de l'homme et d'administration publique.

### Fonctions exercées

- I. Procureur de la République au Cabinet du Ministre de la justice, Ministère de la justice, Gambie (procédure pénale et avis juridique) (1977-1979).
- II. Procureur général, Cabinet du Ministre de la justice, Ministère de la justice, Gambie (poursuites pénales et supervision de magistrats du parquet, affaires civiles, avis juridique, questions relatives au droit international) (1979-1982).

- III. Greffier en chef par intérim, Cabinet du Ministre de la justice, Ministère de la justice, Gambie (enregistrement des entreprises et sociétés, brevets, marques déposées, administration de biens, mariages, affaires pénales et civiles) (1977-1982).
- IV. Avocat général et référendaire, Cabinet du Ministre de la justice, Ministère de la justice, Gambie (Vice-Ministre de la justice et Secrétaire général du Ministère de la justice) (1982-1984).
- V. Procureur général et Ministre de la justice, Gambie (1984-1994).
- 1990 Président du Groupe de travail des experts gouvernementaux du Commonwealth sur les droits de l'homme.
- 1989-1994 Président du Conseil d'administration de l'African Centre for Human Rights and Democracy Studies, Banjul.
- 1994-1998 Après le changement de gouvernement en 1994, juriste et consultant dans un cabinet privé.
- 1998-2002 Magistrat à la Cour suprême de Gambie, plus haute juridiction du pays.
- 1998 Membre du Groupe d'experts chargé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'examiner le fonctionnement du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et du Tribunal pénal international pour le Rwanda et de recommander des mesures en vue d'en renforcer l'efficacité.
- 1999 Nommé par le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) comme conseiller en matière de projets et membre du Conseil chargé du projet relatif au règlement des différends internationaux en matière d'investissements, de commerce et de propriété intellectuelle.
- 2000-2002 Président du Groupe de travail judiciaire national pour la bonne administration des affaires publiques, l'État de droit et l'efficacité de la justice.

#### **Participation à des conférences**

- 1977 Représentant de la Gambie à la Conférence générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), tenue à Montréal (Canada).
- 1979 Séminaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sur les Conventions de Genève et les Protocoles additionnels, tenu à Nairobi (Kenya).
- Membre du Groupe d'experts chargé par l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) de rédiger un projet de charte africaine des droits de l'homme et des peuples.
- 1980 Membre de la délégation gambienne à la Conférence commémorative du Comité consultatif juridique Afrique-Asie, tenue à Bandoung (Indonésie).

- Membre de la délégation gambienne à la première Conférence ministérielle de l'OUA sur les droits de l'homme et des peuples, consacrée à l'examen du projet de charte.
- Membre de la délégation gambienne à la Conférence au sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, tenue à Freetown.
- 1981 Membre de la délégation gambienne à la deuxième Conférence ministérielle de l'OUA sur les droits de l'homme et des peuples, consacrée à l'examen et à l'adoption du projet de charte.
- Membre de la délégation gambienne à la Conférence au sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, tenue à Nairobi.
- 1982-1992 Chef de la délégation gambienne à la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies, Genève.
- 1982 Membre de la délégation gambienne à la troisième session de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, tenue à Montego Bay (Jamaïque).
- 1983/86/  
89/92 Membre et chef de la délégation gambienne à la Conférence des ministres de la justice du Commonwealth, tenue à Colombo (Sri Lanka), et aux réunions des ministres de la justice qui se sont tenues par la suite.
- 1983 A présenté au Comité des droits de l'homme de l'ONU le rapport initial de la Gambie sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
- 1985 Président du premier Comité du septième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, consacré au fonctionnement et à l'avenir de la justice pénale dans un monde en évolution et à la formulation et l'application des normes des Nations Unies en matière de justice.
- Chef de la délégation gambienne à la Conférence des partis politiques africains sur la démocratie, tenue à Dakar.
- 1986 Chef de la délégation gambienne à la Conférence du Comité consultatif juridique Afrique-Asie, tenue à Arusha.
- Séminaire sur la justice et la société organisé à l'Aspen Institute, Colorado (États-Unis d'Amérique).
- 1987 Vice-Président de la Conférence de l'UNESCO sur la formation et la recherche sur les droits de l'homme (Malte).
- Chef de la délégation gambienne à la Conférence des ministres de la justice du Commonwealth, tenue au Zimbabwe.
- Vice-président du Colloque d'experts, tenu à Dakar, sur la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1987.
- Rapporteur général à la Réunion internationale d'experts sur les Nations Unies et l'application de la loi, Baden (Autriche).



- 1988 Membre du groupe d'experts à composition limitée invité par le Secrétaire général de l'ONU à la réunion préparatoire au huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui avait pour thème les nouvelles dimensions de la criminalité et la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité, Vienne.
- 1984-1994 Président du Comité national de gestion de la Fondation gambienne pour le droit (Gambia Law Foundation).  
Vice-Président du Conseil juridique général (General Legal Council) de Gambie.  
Président du Comité consultatif sur l'exercice du droit de grâce (Gambie).  
Chancelier de l'Ordre national de la République de Gambie.
- 1991 Membre de la Mission d'observation des élections du Commonwealth au Bangladesh.
- 1992 Conférence des procureurs généraux des petites juridictions du Commonwealth, tenue à Nicosie, à laquelle il a présenté une communication.
- 1993 Conférence juridique du Commonwealth, tenue à Nicosie, à laquelle il a présenté une communication.  
Membre de la délégation gambienne à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne.  
Chef de la délégation gambienne à la Conférence des ministres de la justice du Commonwealth (Maurice).  
Président du Groupe d'experts chargé d'examiner les moyens d'encourager le recours aux traités types aux fins de la lutte contre la criminalité et de la promotion de la justice pénale (Office des Nations Unies à Vienne).  
Président du Groupe d'experts chargé d'émettre des avis quant à la création d'une commission nationale des droits de l'homme en Gambie.
- 1994 Rapporteur général à la Réunion commune des ministres de la justice et de l'intérieur, Kampala.
- 2001 Consultant du PNUD et du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme chargé de l'évaluation des besoins du Projet régional pour les droits de l'homme en Afrique australe (Mozambique, Angola, Zambie, Botswana et Lesotho).  
Consultant du PNUD au Malawi sur les questions d'administration publique en général, et en particulier sur : a) la formation des juges aux droits de l'homme; b) le projet de renforcement des capacités du Bureau de l'Ombudsman du Malawi (2002).
- 2002 Consultant chargé d'évaluer les programmes relatifs aux droits de l'homme pour la Somalie.

Président de séance et rapporteur sur la question des défis à relever par les nouveaux tribunaux et cours pénaux internationaux, lors de la Conférence d'Oxford sur l'évolution de la coopération internationale en matière pénale au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. A présenté deux documents de travail : a) les défis posés aux nouvelles juridictions pénales internationales; b) réflexions sur la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité internationale.

2003 Consultant du Secrétariat du Commonwealth sur la question de l'évolution constitutionnelle de Zanzibar dans le cadre de l'Accord de Muafaka.

Intervention au Brandeis Institute for International Judges, portant sur le rôle des juridictions internationales et régionales.

#### **Distinctions honorifiques**

Commandeur de l'Ordre national de la République de Gambie.

#### **Associations professionnelles**

Membre du Conseil consultatif international de l'Association africaine de droit international et comparé.

Membre fondateur du Conseil panafricain de la London Court of International Commercial Arbitration.

Membre du Conseil d'administration de la Seaton Foundation (Bermudes).

#### **Publications**

*The Law of Evidence in the Gambia* (Excaf Publishers, Dakar, 1998).

*Law, Justice and Governance: Selected Papers* (Excaf Publishers, Dakar, 1998).

*The Law of the African Charter on Human and Peoples Rights* (à paraître en 2003, Institute for Human Rights and Development).

### 3. Tochilovsky, Vladimir

#### Notice biographique

Nationalité : ukrainienne  
 Date et lieu de naissance : 24 septembre 1946, Odessa (Ukraine).

#### Étude et titres universitaires

1985 Diplôme d'études de troisième cycle (Ph. D.) (droit pénal et procédure pénale), de l'Université nationale Taras Sevchenko (Kiev).  
 1975 Diplôme en droit (J.D.), de l'Université nationale Mechnikov (Odessa).

#### Expérience professionnelle

Depuis 1994 Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.  
 Depuis 1997 Avocat au Bureau du Procureur.  
 Coconseil à l'occasion d'instances devant les Chambres de première instance.  
 A participé à tous les aspects de la préparation des procès.  
 A fourni orientations et conseils juridiques aux équipes d'enquêteurs.  
 1994-1997 Chef d'une équipe d'enquêteurs du Bureau du Procureur.  
 A dirigé une équipe pluridisciplinaire lors d'enquêtes complexes, visant notamment des auteurs de crimes de haut rang hiérarchique.

#### *Activités au sein du TPIY*

2000-2001 A présidé la réunion hebdomadaire des conseillers juridiques du Bureau du Procureur.  
 2000 A présidé le Comité d'examen des actes d'accusation du Bureau du Procureur.  
 1999-2003 A élaboré pour le Bureau du Procureur une réglementation concernant les enquêtes et poursuites judiciaires.  
 1973-1994 *Services du parquet (Ukraine)*  
 1987-1994 Procureur général adjoint de la région d'Odessa (Ukraine), peuplée de 2,2 millions d'habitants.  
 A dirigé 39 bureaux de procureurs chargés de poursuites au pénal et au civil.  
 A dirigé les départements chargés des poursuites, des appels et de la procédure civile au sein du Bureau du Procureur général de la région.

- A participé, ès qualités, aux examens de recours par la Cour d'appel de la région.
- A exercé devant la Cour suprême les poursuites à l'occasion d'affaires criminelles complexes.
- 1976-1987 Procureur dans la région d'Odessa.
- A dirigé et orienté les substituts du Procureur.
- A dirigé et orienté les enquêteurs du Bureau du Procureur général du district.
- A exercé des poursuites pénales devant des juridictions du district.
- A assuré le contrôle juridique des enquêtes de police.
- 1973-1976 Enquêteur en chef au sein du Bureau du Procureur.
- A enquêté sur de graves crimes.
- A dirigé les activités des enquêteurs de la police, des experts techniques et d'autres membres de son équipe d'enquêteurs.

**Activités directement liées à la Cour pénale internationale (CPI).**

- Représentant officiel du TPIY au Comité et à la Commission préparatoires pour la création d'une cour criminelle internationale.
- Membre du Groupe d'experts invité par le Directeur de la Division des services communs de la CPI à proposer aux hauts responsables de la Cour des mesures propres à réduire la durée de la procédure (octobre 2002-mars 2003).
- Membre du Groupe d'experts invité par le Directeur de la Division des services communs de la CPI à présenter à l'intention du Bureau du Procureur de la Cour un document de travail sur les fonctions d'enquête et d'investigation du Bureau du Procureur, y compris la coopération internationale (mars-juin 2003).
- Élaboration d'un projet de règlement pour le Bureau du Procureur de la CPI, à la demande du Directeur de la Division des services communs de la Cour (mars-avril 2003).

**Publications**

Nombreuses publications relatives à la justice pénale et à la procédure pénale internationales (voir les Principales publications et interventions lors de conférences, ci-dessous).

**Expérience de l'enseignement**

- 1991-1994 Enseignement à l'Université nationale Mechnikov (Odessa) : procédure pénale et exercice de l'action publique par le parquet.

**Stages de formation**

- Février 2003 Séance de formation sur le système de sélection du personnel, pour les membres du Conseil central de contrôle et de la Commission centrale de contrôle (ONU).
- Novembre 2000 Atelier de formation aux procédures d'entretien et de sélection, ONU.
- Octobre 2000 Formation au système d'appréciation du comportement professionnel à l'ONU à l'intention des présidents de jurys d'examen d'objections de rapport d'appréciation au TPIY
- Mai 1994 Séjour à l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance affilié à l'Organisation des Nations Unies comme chercheur invité.
- 1987 Cours de gestion dans le cadre de sessions de formation des cadres supérieurs du Bureau du Procureur général de Moscou.

**Activités connexes**

- 1994 Membre du comité de rédaction de la tribune juridique de l'Université nationale Mechnikov d'Odessa.

**Connaissances linguistiques**

Anglais, russe, ukrainien.

**Associations professionnelles**

- Depuis 1997 Membre de l'Association internationale des procureurs et poursuivants.

**Principales publications et interventions lors de conférences***Principales publications*

*Globalizing Criminal Justice: Challenges for the International Criminal Court*, paru dans *Global Governance: A Review of Multilateralism*, vol. 9, No 3, 2003.

*Reconciling Different Justice Systems* (à paraître dans *War Crimes: An Historical Encyclopedia*, ABC-CLIO, Inc., États-Unis, 2003).

*Brcko Case* (à paraître dans *War Crimes: An Historical Encyclopedia*, ABC-CLIO, Inc., États-Unis, 2003).

*Jelisc, Goran* (à paraître dans *War Crimes: An Historical Encyclopedia*, ABC-CLIO, Inc., États-Unis, 2003).

*Proceedings in the International Criminal Court: Some Lessons to Learn from ICTY Experience*, paru dans *European Journal of Crime, Criminal Law and Criminal Justice*, No 4, 2002.

*Legal Systems and Cultures in the International Criminal Court: The Experience from the International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia*, paru dans *International and National Prosecution of Crimes Under International Law: Current Developments*, Berliner Verlag, Arno Spitz GmbH, Allemagne, 2001.

*Serious Violations of International Humanitarian Law, Investigation by the Office of the Prosecutor of the ICTY*, paru dans *Modus*, No 3, 2000.

*Rules of Procedure for the International Criminal Court: Problems to Address in Light of the Experience of the ad hoc Tribunals*, paru dans *Netherlands International Law Review*, vol. XLVI-1999, No 3.

*Victim's procedural rights at trial: Approach of Continental Europe and the International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia*, paru dans *Caring for Crime Victims: Selected Proceedings of the 9th International Symposium on Victimology*, Criminal Justice Press, Monsley, N.Y., États-Unis d'Amérique, 1999.

*Trial in International Criminal Jurisdictions: Battle or Scrutiny?* paru dans *European Journal of Crime, Criminal Law and Criminal Justice*, vol. 6, No 1, 1998.

*Second Session of the Preparatory Commission for the International Criminal Court*, paru dans *International Law Forum Du Droit International*, 1999.

*Ukraine: Crime and Criminal Justice* (publié en commun avec S. Chapkey), paru dans *The International Criminal Justice Fact Book*, Bureau of Justice Statistics, U.S. Department of Justice, 1996.

*Discretionary Power of US Attorneys and General Principles of Prosecution*, paru dans *Urgent Issues of the State and Law*, Université d'Odessa, 1994 (en langue russe).

*Procedural Functions of the US Attorneys*, paru dans *Selected Papers*, Kharkiv, 1994 (en langue russe).

*The Institution of the US Attorneys as an Analogue to the Ukraine's Model of Procuracy*, paru dans *Law Herald*, 1994, No 3 (en langue russe).

*What are the Procedural Rights of US Defence Counsel?* paru dans *Business*, 1994, No 9 (en langue russe).

*The Problems of Possible Transition to the West-European Model of Procuracy*, paru dans *Urgent Problems of the Law on Criminal Procedure and Criminalistics at the Present Stage*, Université d'État d'Odessa, 1993 (en langue russe).

*Procuracy: from a Political Tool to a Representative of the Public Interests*, paru dans *Ukraine: Formation of Independence*, Université d'Odessa, 1993 (en langue ukrainienne).

*Procuracy as a Representative of the Public Interests*, paru dans *Law and Business*, 1993, No 42 (en langue ukrainienne).

*Procuracy's Status in the Government in Light of the Draft Constitution of Ukraine*, paru dans *Law of Ukraine*, 1992, No 6 (en langue ukrainienne).

*Procuracy's Status within Governmental System*, paru dans *Law on Procuratura, Theory and Practice of its Implementation*, Académie ukrainienne du droit, Kharkiv, 1992 (en langue russe).

*Dismissal of Criminal Cases by Attorneys in the USA*, paru dans *Problems of Crime Prevention in Ukraine*, Académie des sciences d'Ukraine, Kiev, 1992 (en langue ukrainienne).

*The Doctrine of Procuracy's Authority*, paru dans *Sovetskoje Gosudartsvo i Pravo*, 1990, No 9 (en langue russe).

*Co-ordination in Prevention of Juvenile Crime*, paru dans *Socialisticheskaia Zakonnost*, 1980 (en langue russe).

*Procuracy's legal supervision in Prevention of Juvenile Crime*, paru dans *Radjanske Pravo*, 1977 (en langue ukrainienne).

*Problems in Investigations of Juvenile Crime*, paru dans *Radjanske Pravo*, 1975 (en langue ukrainienne).

*Principales interventions lors de conférences*

*Rapid Response to Violations of International Humanitarian Law – ICTY Experience*, Rencontre internationale à Genève d'experts sur les principes humanitaires, septembre 1999.

*The International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia – Experiences and Possible Consequences for a Permanent International Court*, Colloque international de Bonn du Forum Menschenrechte, avril 1998.

*Victims' Procedural Rights at Trial: Approach of Continental Europe and the International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia*, neuvième Colloque international sur la victimologie, Amsterdam, août 1997.

*Organised Crime Issues in Ukraine*, Conférence internationale sur les perspectives internationales en matière de criminalité, de stupéfiants et d'ordre public, New York, juin 1994.